Île-de-France, Essonne
Massy
Massy-Opéra
avenue du Président Kennedy, rue du Dauphiné, rue du Languedoc, avenue de la République, rue d' Espagne, allée du Mexique

cité

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91000995
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale grands ensembles de l'Essonne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : . 1955 OL 451, 455, 460, 461, 464, 465, 466, 469, 470

Historique

En 1961, un projet de construction de 830 logements est lancé par un groupe de maîtres d'ouvrage composé du Foyer du Fonctionnaire et de la Famille, de Toit et Joie, de la société d'HLM des Fonctionnaires Anciens Combattants, de la société d'HLM Le Progrès, de la société d'HLM Résidences, de la société d'HLM de la région parisienne et de la société Baticoop. Les architectes d'opération Jacques Robert (coordinateur), P. Debacker, Pierre Raymond, J. Dumont et R. Melis réalisent les plans en juillet 1961. L'entreprise SERPEC commence les travaux en octobre 1962.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1962 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Robert (architecte, attribution par source), P. Debacker (architecte, attribution par source), J. Dumont (architecte, attribution par source), R. Melis (architecte, attribution par source)

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés, 10 étages carrés
Type(s) de couverture : terrasse
Jardins : parterre de gazon, massif d'arbres

Illustrations

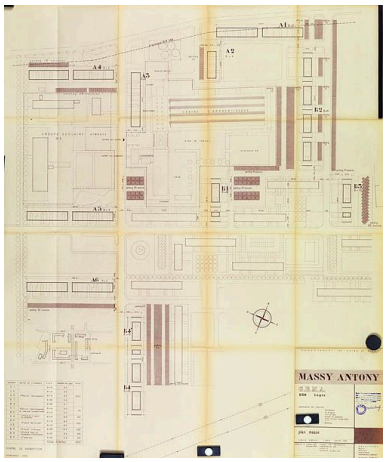

Plan masse de l'opération réalisé le groupe d'architectes mené par l'architecte Robert. Les barres R +4 X41 et X2 sont distinctes du reste de l'opération puisqu'elles sont situées à lextrême ouest du grand ensemble. (AM Massy, 7 T 112)
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100113NUC4A

Plan de répartition par niveau, juillet 1961. (AD Essonne, 1502W 1400)
Phot. Jean-Bernard Vialles,
Autr. Robert (architecte),
Autr. Debacker P. (architecte),
Autr. Dumont J. (architecte),
Autr. Melis R. (architecte)
IVR11_20109100119NUC4A

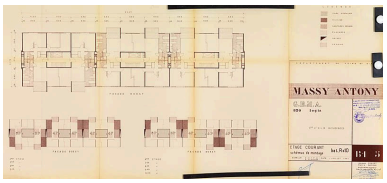

Plan d'étage courant et schéma de montage des barres R+10, juillet 1961. (AM Massy, 7 T 113)
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100124NUC4A

Les barres B, D et du château d'eau depuis l'avenue du Président Kennedy. Photographie, 1966. (Ministère de l'Ecologie, MRU 43749)
Phot. MEEDDAT-DICOM
IVR11_20109100165NUC1B

Barre R+10 avec les loggias sur séjour décalées en façade.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100069NUC4A

Façade principale de la barre F.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100070NUC4A

façade principale et pignon de la barre H.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100073NUC4A

façade arrière et pignon des barres H et I.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100074NUC4A

Façade arrière et pignon décoré avant rénovation de la barre A.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100075NUC4A

Façade arrière de la barre C.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100077NUC4A

Détail demise en oeuvre en mosaïque 2x2 peinte de la façade de la barre B.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100078NUC4A

Façade principale de la barre B.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20109100079NUC4A

Façade composée de différents panneaux de fenêtres de chambres et cuisines. Les architectes ont joué sur la forme, la taille et la position des fenêtres. Les cages d'escaliers sont identifiables grâce aux impostes horizontales.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100115NUC4A

Les deux types de façades : façades séjours avec balcon et façades de cuisines et chambres.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100116NUC4A

Façade et pignon d'une des deux barres R+4 situées sud-ouest du grand ensemble, excentrées du reste de l'opération. Le pignon est recouvert de bois de différentes teintes.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100114NUC4A

Barre R+10 située à l'est du grand ensemble. Les appartements sont traversant et possèdent tous une loggia. Afin d'éviter d'avoir une façade avec uniquement et des loggias, les architectes les ont réparties entre les deux façades.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100118NUC4A

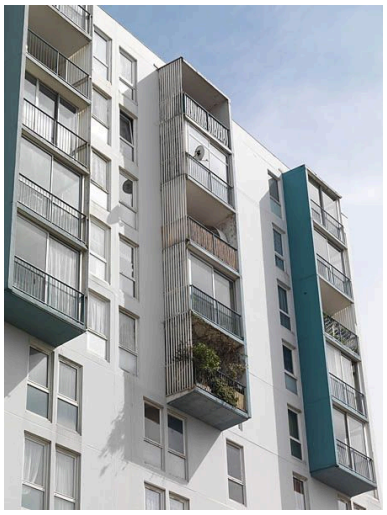

Les loggias sont assemblées par groupe de quatre avec d'un côté un mur commun et de l'autre des lamelles de bois. Certaines loggias sont ouvertes et d'autres fermées par une baie.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100119NUC4A

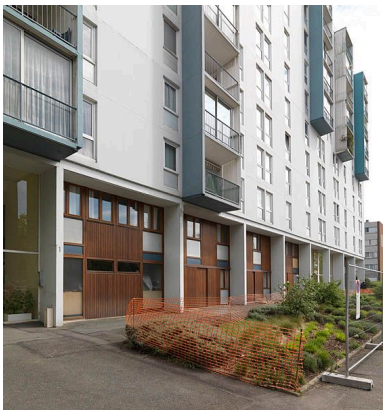

Le rez-de-chaussée et le premier étage des barres R+10 sont recouverts de lambris vernis depuis leur origine et de panneau de bakélite. Des murs rideaux marquent les travées de la façade au rez-de-chaussée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100120NUC4A

Détail d'un bac planté à l'intérieur d'un hall d'entrée (barre R +10). Le bac est décoré de carreaux de céramique verte.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100125NUC4A

Détail d'un rez-de-chaussée d'une barre R+10 : le rez-de-chaussée en duplex est recouvert de lambris vernis et de panneaux en bakélite.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100121NUC4A

Hall d'entrée caractérisé de grandes baies vitrées autour de la porte et se prolongeant sur le côté. L'originalité de l'architecture repose sur le décalage entre le mur extérieur et la vitre. La vitre n'est pas fixée au mur extérieur mais se prolonge sur le pignon extérieur.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100126NUC4A

Détail d'une porte donnant accès aux escaliers et à l'ascenseur d'une barre R+10. Les huisseries en bois sont d'origine, de même que les boîtes aux lettres. La cage d'escaliers est recouverte en partie basse d'un décor en céramique verte.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100123NUC4A

Hall d'entrée d'une barre R+11. Ce hall est traversant avec de grandes baies laissant passer la lumière. Seule la porte d'entrée à battant à été changée, le reste des huisseries est d'origine.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20119100122NUC4A

Auteur(s) du dossier : Lise Roullier
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

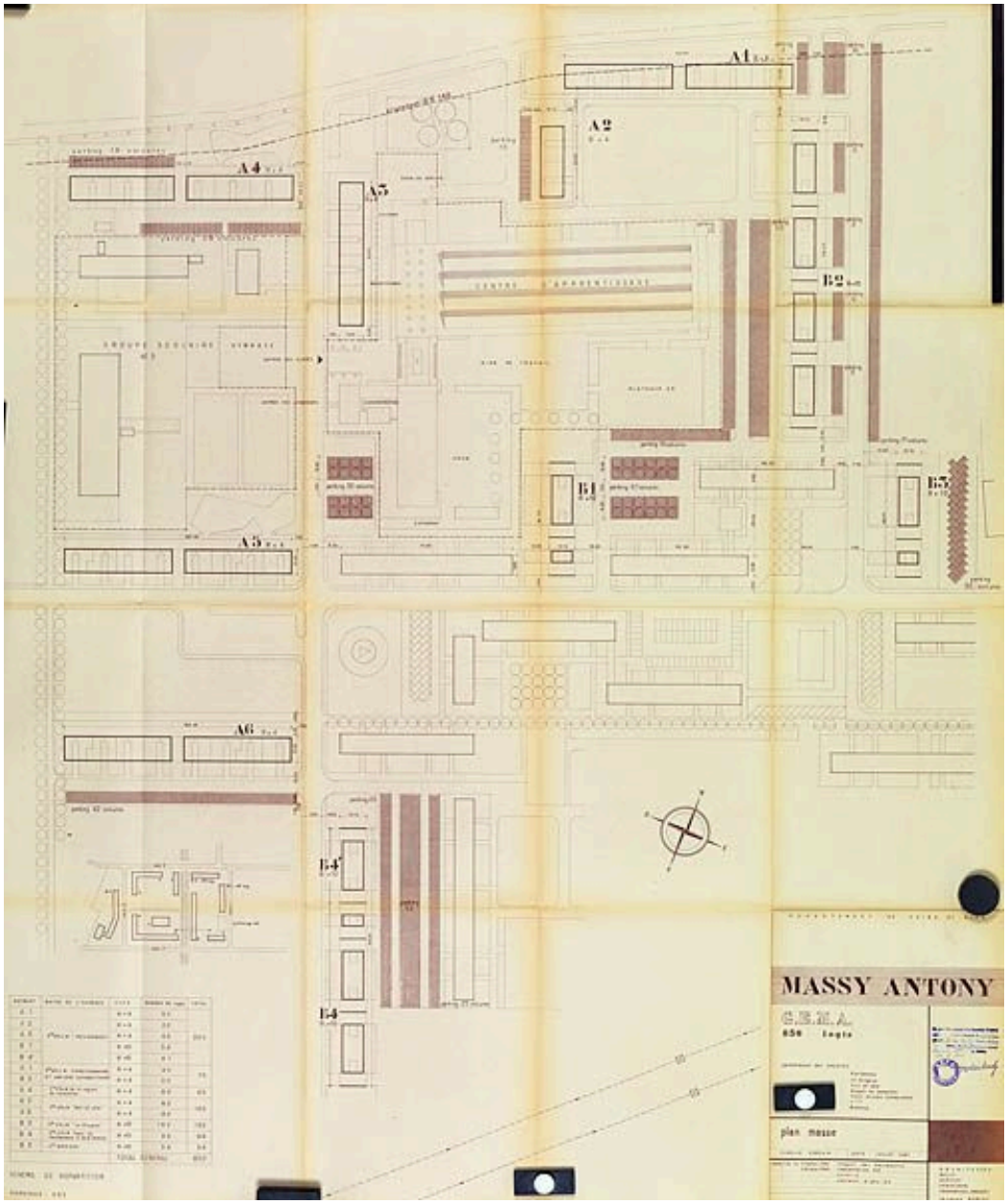

Plan masse de l'opération réalisé le groupe d'architectes mené par l'architecte Robert. Les barres R+4 X41 et X2 sont distinctes du reste de l'opération puisqu'elles sont situées à lextrême ouest du grand ensemble. (AM Massy, 7 T 112)

IVR11_20119100113NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Massy
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Plan de répartition par niveau, juillet 1961. (AD Essonne, 1502W 1400)

IVR11_20109100119NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Auteur du document reproduit : Robert (architecte), Debacker P. (architecte), Dumont J. (architecte), Melis R. (architecte)
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Département de l'Essonne
communication libre, reproduction soumise à autorisation

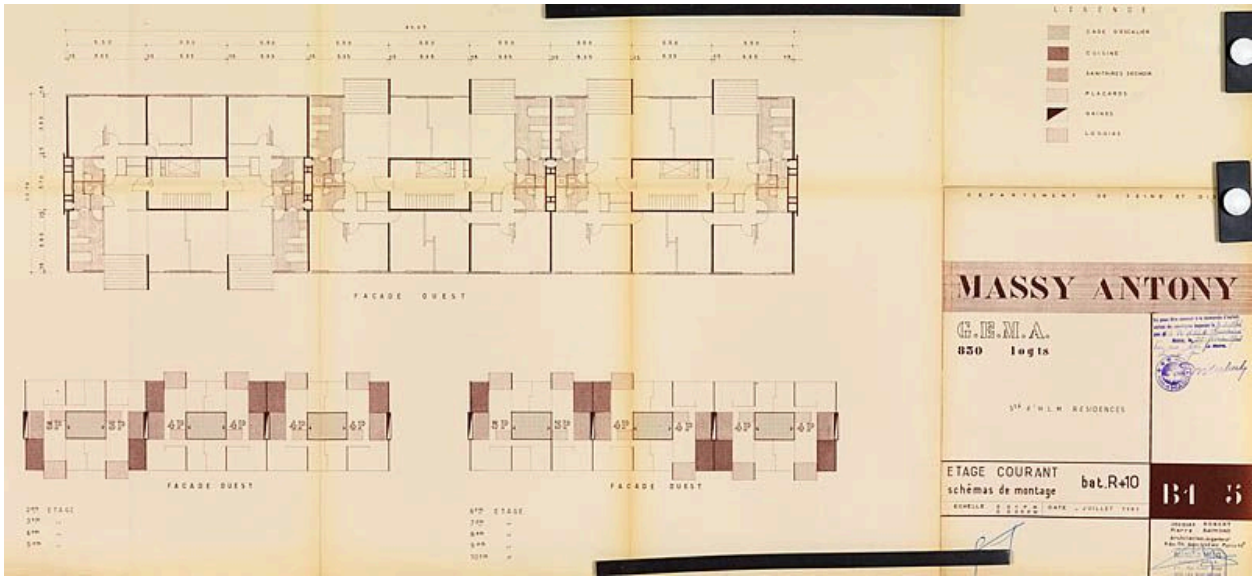

Plan d'étage courant et schéma de montage des barres R+10, juillet 1961. (AM Massy, 7 T 113)

IVR11_20119100124NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Massy
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les barres B, D et du château d'eau depuis l'avenue du Président Kennedy. Photographie, 1966. (Ministère de l'Ecologie, MRU 43749)

IVR11_20109100165NUC1B
Auteur de l'illustration : MEEDDAT-DICOM
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de l'écologie et du développement durable
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Barre R+10 avec les loggias sur séjour décalées en façade.

IVR11_20109100069NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade principale de la barre F.

IVR11_20109100070NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

façade principale et pignon de la barre H.

IVR11_20109100073NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

façade arrière et pignon des barres H et I.

IVR11_20109100074NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade arrière et pignon décoré avant rénovation de la barre A.

IVR11_20109100075NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade arrière de la barre C.

IVR11_20109100077NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail demise en oeuvre en mosaïque 2x2 peinte de la façade de la barre B.

IVR11_20109100078NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade principale de la barre B.

IVR11_20109100079NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade composée de différents panneaux de fenêtres de chambres et cuisines. Les architectes ont joué sur la forme, la taille et la position des fenêtres. Les cages d'escaliers sont identifiables grâce aux impostes horizontales.

IVR11_20119100115NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les deux types de façades : façades séjours avec balcon et façades de cuisines et chambres.

IVR11_20119100116NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade et pignon d'une des deux barres R+4 situées sud-ouest du grand ensemble, excentrées du reste de l'opération. Le pignon est recouvert de bois de différentes teintes.

IVR11_20119100114NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Barre R+10 située à l'est du grand ensemble. Les appartements sont traversant et possèdent tous une loggia. Afin d'éviter d'avoir une façade avec uniquement et des loggias, les architectes les ont réparties entre les deux façades.

IVR11_20119100118NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

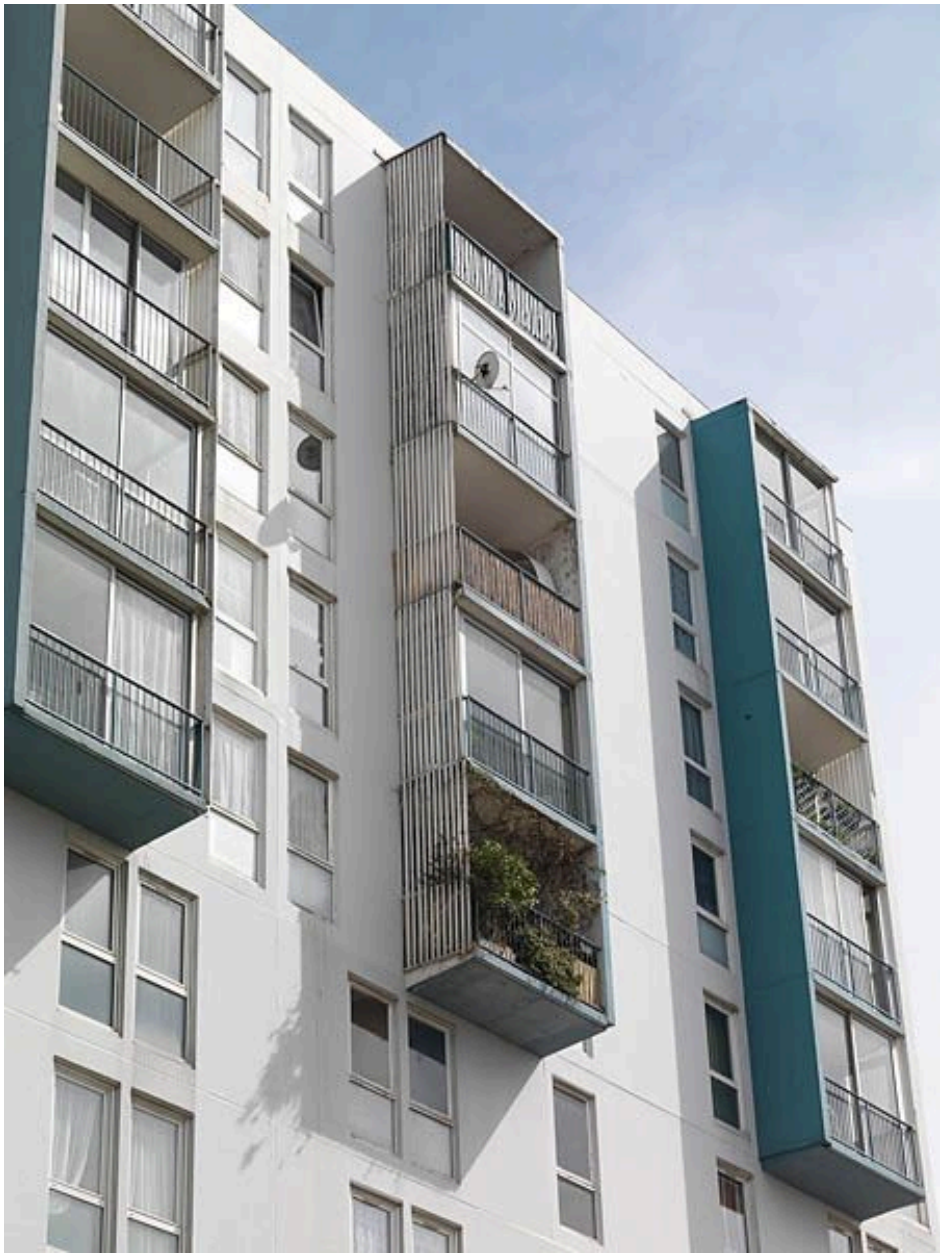

Les loggias sont assemblées par groupe de quatre avec d'un côté un mur commun et de l'autre des lamelles de bois. Certaines loggias sont ouvertes et d'autres fermées par une baie.

IVR11_20119100119NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le rez-de-chaussée et le premier étage des barres R+10 sont recouverts de lambris vernis depuis leur origine et de panneau de bakélite. Des murs rideaux marquent les travées de la façade au rez-de-chaussée.

IVR11_20119100120NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un bac planté à l'intérieur d'un hall d'entrée (barre R+10). Le bac est décoré de carreaux de céramique verte.

IVR11_20119100125NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'un rez-de-chaussée d'une barre R+10 : le rez-de-chaussée en duplex est recouvert de lambris vernis et de panneaux en bakélite.

IVR11_20119100121NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Hall d'entrée caractérisé de grandes baies vitrées autour de la porte et se prolongeant sur le côté. L'originalité de l'architecture repose sur le décalage entre le mur extérieur et la vitre. La vitre n'est pas fixée au mur extérieur mais se prolonge sur le pignon extérieur.

IVR11_20119100126NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail d'une porte donnant accès aux escaliers et à l'ascenseur d'une barre R+10. Les huisseries en bois sont d'origine, de même que les boîtes aux lettres. La cage d'escaliers est recouverte en partie basse d'un décor en céramique verte.

IVR11_20119100123NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Hall d'entrée d'une barre R+11. Ce hall est traversant avec de grandes baies laissant passer la lumière. Seule la porte d'entrée à battant à été changée, le reste des huisseries est d'origine.

IVR11_20119100122NUC4A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2011
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation